

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

SAINTE-ANNE, 26 juillet. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN. ET PROVINCIALE : pèlerinages à Sainte-Anne de Beaupré; allocution de M. l'abbé Nercam à une réunion d'anciens élèves du collège de Montréal; changements ecclésiastiques; nominations au collège de Sainte-Anne Lapocatière. — DISCOURS DE M. L'ABBÉ COLIN au congrès national. — PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTREAL: fondation de l'Hô-



SOMMAIRE

tel - Dieu. — CHRONIQUE DE L'ETRANGER: Mort de S. Em. le cardinal de Faloux; un avis de l'*Osservatore Romano*; œuvre de réparation des nouveaux ministres belges; la Fête-Dieu à Vienne; lettré de LL. EE. les cardinaux - archevêques de Paris, de Lyon, de Toulouse; une procession à Pouzauges, Vendée; la fête du Sacré-Cœur à Marseille. — QU'AI-JE DONC PERDU? Décès.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

LE NUMÉRO
2 cents

Permis d'imprimer : † EDOUARD, CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à MM. EUSÈBE SÉNÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : No, 20 rue Saint-Vincent

MONTREAL.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

Lundi,	21 Juillet	— Saint-Antoine Abbé.
Mercredi,	23 “	— Sainte-Justine.
Vendredi,	25 “	— Saint-Valentin.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 20 Juillet — 7^e Dimanche après la Pentecôte—St Jérôme Emilien. C., double, ornements blancs.

En ce jour, on annonce la fête de saint Jacques pour le vendredi suivant et la Solennité de sainte Anne pour le dimanche suivant.

Lundi,	21 Juillet	— Sainte Praxède, vierge, simple, ornements. blancs.
Mardi,	22 “	— Sainte Marie-Madeleine, double, ornements. blancs.
Mercredi,	23 “	— Saint Apollinaire, E. M., double majeur, orn. rouges.
Jeudi,	24 “	— <i>Vig.</i> de Saint Jacques, ornements violets.
Vendredi,	25 “	— Saint Jacques, Ap., Titulaire de la Cathédrale, double 1 ^{ère} classe, ornements rouges.
Samedi,	26 “	— Saint Anne, patronne de la paroisse de Québec, double 1 ^{ère} classe, orn. blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

CATHÉDRALE 25.—Grand'Messe en l'honneur de saint Jacques.

Dimanche, 20, Fête du Titulaire de l'église paroissiale de Sainte-Marguerite du lac Masson. Solennité des églises paroissiales de Saint-Henri à Montréal, de Saint-Henri de Mascouche, de Saint-Alexis, de Saint-Vincent à Montréal, de Saint-Vincent à l'Île Jésus.

SAINTE ANNE,

26 Juillet.

Dieu avait orné Anne de toutes les vertus qui peuvent parer une belle âme. Appartenant par son père à la tribu de Lévi et par sa mère à la tribu de Juda, Anne, à l'âge de vingt ans fut accordée à Joachim, de la famille royale qui demeurait à Nazareth. Jamais époux ne furent mieux assortis ; ils étaient unis par les doux liens de l'innocence et de la charité.

Cependant leur union était demeurée stérile : l'opprobre selon les idées juives pesait sur cette femme privée de la gloire des mères. Sa douleur était extrême ; sans cesse elle priait et répétait dans ses prières : Seigneur, Dieu d'Israël, Dieu fort, pourquoi m'avez vous privée d'enfant ? ”

Un certain jour qu'elle priait ainsi, répandant avec abondance ses soupirs et ses vœux devant le Seigneur, un ange lui apparait et lui dit : “ Ne crains point ; il est dans les desseins de Dieu de te donner un enfant, et celui qui naîtra de toi fera l'admiration des siècles jusqu'à la fin des temps. ” Ayant ainsi parlé, il disparut.

Au même moment où cet ange apparaissait à Anne, un autre messager céleste se montrait à Joachim qui depuis cinq mois avait quitté sa femme et s'était réfugié dans la montagne, et lui disait : “ De ton sang naîtra une fille, elle habitera dans le temple et le Saint-Esprit descendra en elle, et son bonheur sera au dessus du bonheur des autres femmes, son fruit sera béni, elle-même sera bénie et appelée la Mère de l'éternelle bénédiction. C'est pourquoi descends de la montagne, va retrouver ton épouse, et ensemble rendez grâces au Seigneur. ”

Dieu ayant exaucé les prières d'Anne et l'ayant délivrée de l'ignominie de sa stérilité, elle mit au monde Marie, la gloire des femmes.

Anne présenta de suite son enfant au temple, à ce temple d'où elle avait été chassée autrefois à cause de sa stérilité, pour consacrer sa petite Marie au nombre des Vierges.

Ne pouvant se séparer d'elle, les pieux époux quittèrent Nazareth et vinrent demeurer à Jérusalem, auprès du temple, pour y voir leur sainte enfant croître, tous les jours en sagesse et en vertu. Joachim mourut bientôt après, à l'âge de 80 ans. Anne, devenue veuve, se consacra toute à Dieu, dans une retraite absolue, et après avoir vécu onze ans près de sa fille bien-aimée, elle rendit son âme à son Créateur, âgée de 70 ans.

Les Pères de l'Eglise, les docteurs ont célébré à l'envi les grands de Sainte Anne ; les arts lui ont élevé partout des monuments ; les saints l'ont honorée d'un culte spécial, rien ne manque à sa gloire, et la proclamation de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, dont l'honneur rejait sur sa mère avec tant d'éclat, a apporté le dernier sceau à sa gloire et au culte que lui rend l'Eglise.

Du culte de sainte Anne en Orient et en Occident.

La sainte famille du Sauveur semble nous donner le premier modèle du culte que nous devons rendre à sainte Anne, car elle lui a été soumise et dévouée. A son exemple, les saints, sainte Collette, sainte Gertrude, sainte Brigitte, le vénérable Innocent de Cluses, la mère Anne de Saint-Augustin etc., qui lui ont porté une grande vénération, ont obtenu de signalées faveurs par son intercession.

A Jérusalem, on vénère le tombeau où sainte Anne fut d'abord ensevelie et surtout sa demeure, église célèbre dans les fastes de l'Orient qui fut remise à la France l'année même où Pie IX proclamait le dogme de l'Immaculée-Conception. A Constantinople, les Justinieniens élevèrent deux temples magnifiques à Sainte Anne, que les Grecs honorent d'un culte spécial deux fois dans l'année.

A Rome, sainte Anne a une église renommée, et les Papes ont toujours été très favorables à son culte.

Dijon proclame que sainte Anne l'a sauvée d'une grande peste.

Elle est la patronne de Madrid ; l'Angleterre a élevé un temple en son honneur ; l'Allemagne, la Sicile, la Belgique, l'Autriche, plusieurs villes de France revendiquent quelques unes de ses reliques.

Inutile de rappeler combien, depuis les premiers temps de la colonie, le culte de sainte Anne est en vénération au Canada dont elle est la patronne. Les milliers de pèlerins qui vont prier tous les ans, au sanctuaire de Sainte Anne de Beaupré et à tous ceux qui lui sont dédiés, prouvent la puissance de la dévotion des Canadiens envers la Sainte Mère de Marie.

Le culte de Sainte Anne à Apt.

Sainte Marie Madeleine, sainte Marthe, les saintes Marie Jacobi et Solomé, saint Maximin et leurs compagnons, en quittant la Judée dans la barque de Provence, eurent le soin pieux d'emporter avec eux une grande quantité de reliques insignes. Le corps de la bienheureuse Anne fut ainsi, transporté par la barque de Provence et déposé dans l'église d'Apt, dans les Gaules, vers l'an 97.

Mais le temps des persécutions et des guerres étant arrivé, saint Auspice, premier évêque d'Apt, cacha ce corps dans une sorte d'armoire pratiquée dans le mur de la crypte la plus basse ; il fit murer la crypte pour la rendre impénétrable. Les confidents de ce secret étant morts la crypte resta inconnue et les reliques de Sainte Anne furent préservées contre les profanations des barbares. et des Sarrasins après la défaite desquels Charlemagne, leur vainqueur, eut le bonheur de les découvrir.

Le premier soin de Charlemagne arrivé à Apt, fut de faire reconsacrer par l'archevêque Turpin l'église qui avait été souillée par un culte impie. Entouré d'un concours extraordinaire de seigneurs et de peuple, il assistait à cette solennité, lorsque Dieu dé-

couvrit, par un miracle éclatant et une faveur inespérée le trésor inconnu des reliques de Sainte Anne.

Jean de Caseneuve, âgé de quatorze ans, aveugle, sourd et muet de naissance, assistait à la cérémonie. Il paraissait écouter un avertissement céleste quand, tout à coup, il frappa des mains et des pieds tant qu'il avait de force et donna des coups de bague sur les marches menant au maître-autel, faisant signe de creuser le sol pour voir ce qui était caché dessous.

Le service divin fut interrompu et Charlemagne ordonna d'écouter les ordres de Jean.

Les marches enlevées, on découvrit une porte fermée de grosses pierres. On ouvre, et on trouve un escalier conduisant à une grotte ; c'était la crypte dans laquelle officiait Saint Auspice.

L'aveugle Jean continue à marcher et ses gestes indiquent qu'il fallait creuser plus avant dans la terre à la partie du mur qu'il signalait. On descend enfin dans un souterrain long et étroit ; et là une lumière extraordinaire apparut aux assistants. La crypte inférieure était enfin ouverte. Tandis que tous regardent une lampe ardente placée devant une sorte d'armoire murée, le roi, le clergé les seigneurs accourent vers la mystérieuse clarté qui s'éteignit aussitôt au contact de l'air. (Selon la tradition, cette lampe était celle que saint Auspice avait allumée devant le corps de Sainte Anne lorsqu'il le cacha dans cette armoire, en 101 environ, et elle ne s'éteignit que le jour où la relique fut découverte, en 792.)

Chose admirable ! Jean ayant tout à coup les yeux ouverts, ainsi que les oreilles et la langue déliée, s'écrie : " Dans cette ouverture est le corps de sainte Anne, mère de la très-Sainte Vierge Marie."

Tous les spectateurs, remplis d'étonnement et de joie, poussent mille exclamations. Charlemagne ordonne d'ouvrir l'armoire. Aussitôt une odeur semblable à celle du baume se répand, et le dépôt sacré attesté par un si grand miracle, apparaît renfermé dans une caisse de cyprès enveloppé d'un voile précieux et certifié par cette inscription : *Hic est corpus beatæ Annæ matris Virginis Mariæ*. La caisse ouverte, l'archevêque Turpin la mit entre les bras de Charlemagne pour lui faire baiser la sainte relique.

Tous les assistants manifestaient leur ravissement ; le pontife le clergé, les fidèles rendirent grâces à Dieu, auteur de cette miraculeuse invention, qui avait manifesté le corps vénérable de l'aïeule du Christ.

Charlemagne ordonna de consigner par écrit les faits, tels qu'ils s'étaient passés et d'en référer au Souverain Pontife, de qui ils furent approuvés par un diplôme qu'il délivra dans lequel le Pape Adrien recommandait que " ces saintes reliques fussent conservées avec la vénération qui leur est due."

Ces événements firent naître dans le sein de la population apatésienne les plus vifs sentiments de dévotion pour sainte Anne qui est devenue le palladium de la ville. Charlemagne devint un des

serviteurs fidèles de la mère de la Vierge. Il fit ajouter le glorieux nom de sainte Anne dans les fameuses *Litanies Carolines*, composées par le pape Adrien à l'usage de sa chapelle particulière.

Le culte de sainte Anne à Auray.

Nous avons donné, l'année dernière, dans le numéro du 21 juillet, un article très exact et très détaillé sur le culte de sainte Anne à Auray, nous y renvoyons nos lecteurs.

Nous ferons connaître dans un prochain article les miracles et les protégés de sainte Anne.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Lundi dernier, un millier de pèlerins d'Ottawa ont traversé Montréal se rendant à Sainte-Anne de Beaupré. Le directeur du pèlerinage est M. l'abbé Campeau.

Mercredi, c'était le tour des habitants de Saint Hyacinthe d'aller prier au sanctuaire de Sainte-Anne. Ce pèlerinage, sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr de Saint-Hyacinthe, qui faisait Elle-même partie de la pieuse excursion, était très nombreux.

Ce soir, part de Montréal le pèlerinage annuel des hommes; il se rencontrera à Sainte-Anne de Beaupré avec deux autres pèlerinages qui y sont attendus demain, dimanche.

La dévotion à la bonne sainte Anne est, comme le prouvent ces milliers de pèlerins, toujours aussi vive et aussi profonde dans notre pays.

Ces jours derniers, M. Jasmin, curé de Beauharnois, et M. Girouard, M.P., ayant eu l'idée de réunir leurs anciens professeurs du collège de Montréal et les élèves du cours de 1850, plusieurs de ces élèves et M. Nercam, ancien directeur du collège en 1850, et MM. les abbés Delavigne et Lefebvre, professeurs de ce cours, se rendirent chez M. Girouard, à Dorval.

Dans cette réunion, M. Nercam, SS., prononça le discours suivant :

“ Messieurs, — Je vous félicite de l'idée que vous avez eue de cette petite réunion de famille qui nous rapproche ainsi, après plus de vingt-cinq ans de séparation et nous rappelle à tous des souvenirs si chers; c'est une idée qui vous fait honneur. Car l'expérience m'a toujours fait voir que c'était un bon signe pour des jeunes gens ou des hommes faits, de conserver le souvenir et l'estime de leurs anciens maîtres et d'aimer à se retrouver avec eux. Cette initiative vous honore; mais elle nous honore aussi nous-même, car pour moi, je suis heureux et fier de ce bon souvenir que vous conservez de moi et de mes confrères. Oui, je suis fier de vous et du rang que vous occupez dans la société et que

vous avez su mériter par vos talents et votre conduite. Je me rappelle que, autrefois, je vous appelais mes enfants, je vous donnais l'éducation classique et littéraire ; à présent je suis heureux de vous retrouver grandis, fortifiés et développés par les épreuves de l'éducation sociale.

“ Je suis donc fier de vous, il est vrai que cela ne me fait pas jeune, mais la vieillesse est honorable quand elle se voit entourée d'enfants tels que vous.

“ Cette réunion si touchante est vraiment pour moi une jouissance et je vous remercie sincèrement de me fournir cette occasion d'évoquer les plus beaux souvenirs de ma vie.

“ Je me sens tout rajeuni en me rappelant ce temps heureux où je me voyais entouré d'une brillante jeunesse qui brûlait de s'emparer de l'avenir. Je vous aimais beaucoup alors et je sens en vous voyant que je vous aime encore. Mon bonheur ressemble un peu à celui d'un père de famille, qu'une longue absence aurait séparé de ses enfants chéris, et qui après un quart de siècle de séparation, les retrouverait plus forts, plus robustes et plus agueris. En me transportant ainsi dans le passé, je me rappelle combien, malgré ma gravité naturelle et le sérieux de mon caractère, j'aimais vos joies, vos fêtes, vos bruyants ébats ; j'aimais vos jeux, vos congés de Montagné, etc., vos chants joyeux et patriotiques. J'aimais surtout vos exercices littéraires, j'aimais vos luttes académiques et philosophiques qui préludaient aux grandes luttes de la vie et même aux luttes électorales et parlementaires que vous deviez soutenir plus tard sur un champ plus vaste. J'étais heureux d'assister aux exercices de votre esprit et de votre cœur, à vos études et à vos travaux qui servaient si bien à développer les belles facultés de vos âmes et je me disais en voyant un tel et un tel qui faisait si bien ses devoirs d'écolier, je me disais comme autrefois les parents de Jean-Baptiste : “ Quis putas puer, iste erit ? ” et je concevais de vous des espérances dont j'ai à présent sous mes yeux la réalisation. Je me souviens aussi que je vous ai toujours respectés, me rappelant la parole de la sagesse antique “ Maxima reverentia debetur pueris, ” paroles confirmée par la recommandation sublime de la sagesse incréée : “ Ne contemnatis unum de puerillis istis. ”

“ Vous aviez des défauts, mais votre docilité me permettait de les corriger ; je faisais appel à votre cœur et j'étais sûr d'être toujours compris : aussi c'est par le cœur que je vous conduisais plutôt que par la crainte les punitions. Je ne me souviens pas vous avoir donné de pensum ni d'arrêts, et encore moins les verges. Il me suffisait de vous rappeler au sentiment de l'honneur et du devoir. Oh ! quelle source de beaux souvenirs que ce temps du collège !

“ Depuis cette époque déjà lointaine, vous avez été lancés dans le monde, vous avez parcouru différentes carrières, les uns dans la société civile les autres dans le sacerdoce. Vous avez traversé

bien des phases et divers péripéties et je vois avec bonheur que pour le fond vous avez conservé en vous les leçons que vous écoutiez avec une docilité respectueuse. Aujourd'hui nous voici réunis, maîtres et écoliers, comme dans une nouvelle étape de la vie : puisse cette réunion servir à vous retremper de nouveau, à vous fortifier et à vous pénétrer d'une nouvelle ardeur pour recommencer de nouvelles luttes, sortant d'ici avec un courage plus ardent pour défendre chacun dans votre position respective, l'honneur de votre sainte religion et les vrais intérêts de la patrie. Quant à moi, je n'ai plus comme vous voyez, que les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint, mais ce qui ne tombera et ne s'éteindra jamais, c'est le vif intérêt que je porte à mes anciens amis du collège, à ces chers écoliers d'autrefois que j'ai tant aimés et que j'aime encore. Je prierai pour vous, pour vos familles, pour le succès de vos entreprises. Je prierai pour que vous soyez jusqu'à la fin des citoyens honorables et des chrétiens généreux qui ne rougiront jamais de cette belle foi catholique qui fait votre force et la force de votre pays

“ Il ne reste plus à mon cœur sacerdotal qu'à faire pour vous ce vœu suprême ; c'est que tous après avoir été réunis à ce doux banquet de la vie présente, nous ne manquions pas au rendez-vous du banquet éternel auquel nous sommes tous invités par le grand maître du festin qui dure toujours.

“ A présent, je laisse la parole à des voix plus forte que la mienne et à des cœurs plus jeunes et plus ardents que le mien.”

Le lendemain eut lieu une excursion sur le lac St. Louis et le lac des Deux Montagnes pour aboutir à Beauharnois où M. le curé Jasmin offrait l'hospitalité à ses anciens condisciples.

Le saint sacrifice de la messe fut célébré le vendredi matin par M. Delavigne, ayant pour servants de messe deux membres du Parlement fédéral, MM. Royal et Girouard.

Ce spectacle édifiant fut mis en lumière par M. Jasmin dans une spirituelle allocution : “ Pendant, dit-il, que dans plusieurs pays, on tend à la séparation de l'Église et de l'État, nous avons eu ce matin l'union entre l'Église et l'État en voyant deux membres du Parlement fédéral servir dévotement la messe à notre ancien et toujours bien-aimé professeur.”

MM. les abbés Hubert Lessard, Joseph Genest et Hippolyte Bernier, récemment ordonnés prêtres, sont devenus membres auxiliaires du Séminaire de Québec.

Mr. l'abbé A. A. Chériar ayant donné sa démission comme directeur du collège de St. Boniface a été nommé curé de l'église de l'Immaculée-Conception à Winnipeg en remplacement du Rev. père Le Bret, O. M. I. nommé supérieur de la mission de Qu'Appelle. N. O.

M. l'abbé Isaïe Dugast a été nommé directeur du collège Saint-Boniface.

Les élections au collège de Sainte-Anne Lapocatière viennent d'avoir lieu.

M. l'abbé C. Trudel a été réélu supérieur.

M. l'abbé Herménégilde Dubé reste directeur du Grand Séminaire.

Le directeur des écoliers est M. l'abbé C. Coilet, autrefois de l'archevêché.

M. l'abbé A. Michaud a été réélu procureur, et M. l'abbé Louis Tremblay élu préfet des études.

BIBLIOGRAPHIE

La Société de Saint-Augustin de Bruges, Belgique, vient de nous adresser un exemplaire d'un nouvel ouvrage : *Marie, notre gloire et notre espérance*, qu'elle vient d'éditer.

Cet ouvrage, par l'auteur de "Allons au ciel," est approuvé par NN. SS. les évêques de Saint-Brieuc, Coutance et Avranches, Versailles et Laval, c'est une édition de luxe de 400 pages du prix de trois francs et demi.

Il est une éloquente *Paraphrase des Litanies de la T.-S. Vierge*, dans laquelle l'auteur, que ses précédents ouvrages ont fait aimer de toutes les personnes pieuses, se place à ce double point de vue : Marie, *Mère de Dieu*, et, comme telle, *notre gloire* ; Marie, *Mère des hommes*, et, en raison de cette dignité, l'objet de notre plus ferme *espérance*.

Ce livre sera un véritable bienfait pour les âmes ; il les illuminera des sereines clartés de la foi et de l'amour divin, relèvera leur courage et les rapprochera de Dieu en leur apprenant à aller à lui par Marie. — On l'emploiera avantageusement comme méditation ou lecture pendant le mois de mai ; mais il est appelé, e. cutre, à devenir, pour tous les jours de l'année, le manuel préféré, le livre de tous les vrais serviteurs de la Vierge.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ COLIN, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE, AU CONGRÈS NATIONAL, LE 24 JUIN 1884.

M. le président, Messieurs,

Mesdames et messieurs,

Quelque idée qu'on ait pu se faire d'avance de cette manifestation nationale, ce qui s'est passé en ce jour, ce qui vient de se dire et de s'entendre, ce qui se voit et se prépare encore, les émotions qui se pressent, l'élan, l'enthousiasme qui se produisent, tout forme un ensemble, tout jette un éclat et revêt une pompe qui va au-delà de toutes les attentes.

Lorsque ce matin, l'homme d'État et le légiste, le magistrat, l'homme de finances ou du commerce, l'artisan des manufactures du pays ou de l'étranger, l'ouvrier et le cultivateur, tout le peuple canadien, autour du clergé, se courbait librement dans le silence et l'adoration, au pied de l'autel, jamais spectacle ne parut plus beau ; on eût dit la nation entière grandissant en justice en se prosternant devant Dieu.

Un publiciste regrettait naguère que la religion et la liberté parussent avoir peur l'une de l'autre. Cet homme n'avait eu sans doute sous les yeux que des peuples en décadence : il n'avait pas vu le Canada. S'il eût assisté, comme nous, à cette fête nationale ses regrets eussent bien vite fait place à une admiration attendrie. Il eût vu qu'au Canada, la liberté et la religion marchent ensemble, et que là, tandis que la liberté vient avec confiance rendre hommage à la religion, la religion, à son tour, abrite et bénit la liberté.

Elle l'a bénie aujourd'hui, cette liberté, fruit de tant de combats ; elle a béni votre unité, vos conquêtes et vos progrès ; elle a béni vos campagnes et vos villes, votre passé plein de souvenirs et votre avenir non moins riche en espérances.

Elle vous a tous bénis, comme jadis elle bénissait à Saint-Malo l'illustre Jacques-Cartier, cet intrépide marin, cet infatigable découvreur de terres, qui inclinait son front sous la main de son évêque, avant d'aller chercher des contrées nouvelles pour la France et pour l'Eglise, et de venir planter la croix sur les rives du Saint-Laurent ; comme elle bénissait plus tard vos ancêtres, lorsqu'ils priaient Dieu pour leurs fils et leur petits fils et se montraient aussi inébranlables dans les revers qu'ils avaient été grands dans les succès.

Aux tristes jours où le drapeau de la France, replié sur lui-même et enveloppé de deuil, repassait l'océan ; où un arrêt divin plaçait le Canada sous un sceptre étranger ; où les 70.000 colons dont vous êtes les fils restaient seuls, sans appui, sans ressources, privés de leurs lois, soustraits à leurs juges, dépouillés de leurs constitutions, abandonnés des grands et des notables, et où tout faisait pressentir une ruine désastreuse, le sang des martyres, les travaux des missionnaires, unis aux mérites de ces justes, montèrent comme l'odeur d'un holocauste et firent violence au ciel. Dieu, touché, regarda son peuple, laissa tomber sur lui des desseins d'amour comme sur l'héritage de son Eglise ; et la religion qui devait tout sauver, s'éleva dans les âmes, plus haute et plus forte que les malheurs.

Alors la croix servit de drapeau et l'Evangile devint le code des lois ; partout le clocher paroissial fut le point de ralliement et le signe de l'espérance. Montcalm n'était plus là pour former des bataillons, Montcalm était tombé au champ de l'honneur ; mais autour du curé, dans le presbytère ou près d'une croix, on s'assemblait, on traitait des affaires, on réglait les différends ; tous

ces généreux enfants de l'Eglise, mettant leur confiance au-dessus de la terre, venaient à la religion comme à leur salut, comme à une mère, et lui demandaient de retremper leur courage, de leur apprendre à ne point périr, à ne point défailir, à s'entr'aimer, à croître dans les fortes vertus qui font les peuples et à devenir un jour ce que vous êtes.

La religion a entendu vos pères. Un siècle s'est écoulé, et vous voilà une nation, vous êtes 1,500,000. Les ressources, qui manquaient à vos pères, vous abondent; vos lois, votre langue, vos institutions, dont on les avait privés, vous sont garanties et vous en jouissez au milieu du respect qui vous environne. Jugez maintenant de ce que vous deviendrez, si, fidèles à vos pères, vous êtes, comme eux, fidèles à la religion et à l'Eglise.

Aussi, les ennemis de l'Eglise sont les vôtres:— et ceux qui ne croient pas et en veulent la destruction;— et ceux qui croient, mais travaillent à l'amoindrir.

Les premiers, sans doute, s'agitent surtout dans d'autres contrées; cependant nous devons en parler, à cause des périls qu'ils créent, même pour le Canada.

C'est la destinée de l'Eglise et sa gloire de voir retomber sur elle toutes haines qui s'élèvent contre Dieu. Elle a beau passer faisant le bien et nous apportant la paix et la grandeur, de partout dans le monde on ne lui rend que le mal et on lui déclare la guerre. Depuis dix-huit siècles, ses persécuteurs se succèdent avec une fureur qui n'est égalée que par leur impuissance.

Autrefois ils lui livraient combat sur le terrain des doctrines et des dogmes. Maintes fois ils ont pensé, dans ce genre d'attaques, la trouver en défaut et avoir raison d'elle. Mais la vérité toujours les a vaincus, et tous sont tombés aux pieds de l'Eglise sans avoir encore pu arrêter d'un pas sa marche triomphale parmi les nations étonnées. Au moment où ils se flattaient le plus d'assister à ses funérailles, est arrivé le Charpentier de Nazareth, qui les a cloués dans le cercueil qu'il tient sans cesse tout prêt pour les ennemis de son Eglise.

De nos jours, ils ont transporté la lutte sur le domaine des droits sociaux. Leurs défaites séculaires, en les couvrant d'ignominie, n'ont rien enlevé à l'insolence de leur audace. Le front haut, ils poursuivent sans repos ni trêve l'œuvre de mort qu'ils méditent dans leur vengeance. A défaut de la vérité qui leur manque et des principes qu'ils n'ont pas, l'astuce et la violence sont leur soutien, et avec ces deux armes, faites pour tromper les uns et pour intimider les autres, ils courent hardiment au succès.

Ils en obtiennent aussi, mais des succès d'iniquité. Ils ne discutent pas, ils ne raisonnent pas, ils persécutent. Sans considérer les titres de l'Eglise, les plus inviolables de l'humanité; sans examiner sa charte divine consignée dans les saintes Ecritures, dans la Tradition, dans les Pères et les Docteurs, dans les canons des Conciles; sans tenir compte de ses bienfaits, de ses œuvres,

de sa sainteté, de tout ce qu'elle a fait et de ce qu'elle fait encore, ils envahissent ses domaines, ils confisquent ses biens, pillent ses couvents, suppriment ses droits et ses libertés, et l'ayant ainsi spoliée, dépouillée, accablée de mesures iniques, voulant la faire périr, la traînent comme une coupable, sans défense, devant la révolution frémissante et la vouent en proie aux passions populaires comme une ennemie.

Mais Dieu, dans ses jugements, les livre eux-mêmes à l'aveuglement de leur transport. Et ces insensés, dont les pas désertent les hauteurs sereines où l'Eglise fait habiter les nations fidèles, tombent dans les abaissements les plus abjects et roulent, à travers toutes les formes hideuses du matérialisme, du naturalisme, du socialisme, dans les profondeurs de l'abîme, ne s'arrêtant dans leur délire qu'à cette dernière limite où, ayant tout blasphémé, Dieu et l'Eglise, ils se blasphément eux-mêmes, profanant la dignité humaine jusqu'à nous donner avec une effroyable cynisme, au nom de leur science, pour semblables des bêtes et pour ancêtres des singes. Et c'est ainsi que ces criminels de lèse-majesté humaine entendent la défense des droits de l'homme. Etait-ce la peine de fuir l'Eglise pour en arriver là ?

A ces adversaires outrés s'en joignent d'autres moins violents, moins pervers, mais non moins dangereux. L'apôtre dirait d'eux : *Volunt placere in carne* (Gal. 6. 12). En face de la vérité qui revendique ses droits et du devoir qui parle, ces hommes se font serviles et se courbent à des complaisances humaines. Ils croient à l'Eglise, ils la veulent pour mère, ils la savent divine, mais ils prétendent lui donner des conseils, la modérer et la limiter à la fantaisie de leurs projets. Ils se mêlent de l'instruire et, pleins de leur sagesse, lui dictent ce que ses droits sont et ne sont pas sur les sociétés et les nations. Ils sèment contre elle le soupçon et la défiance et dans leur funeste illusion, sans s'en rendre compte à eux-mêmes, ils servent la cause des méchants, divisent et affaiblissent les bons.

Faisant entre la vérité et l'erreur une alliance impossible en soi, possible seulement dans les trompeuses conceptions de leur esprit, enivrés de leur pernicieux libéralisme, ces catholiques abusés ne voient pas qu'ils lient la liberté de l'Eglise, leur mère, pour mieux donner carrière à la liberté de ses ennemis, qui sont aussi les leurs. *Volunt placere in carne*. Ils veulent plaire; mais le faisant à contre-temps, leur fausse complaisance met tout en danger.

Ce qu'ils caressent dans leurs rêves, c'est une Eglise moins divine et plus selon la nature; une gardienne de nos consciences et de nos destinées qui se modernise, en descendant des voies éternelles où elle fait si bien cheminer avec elle les enfants de la cité de Dieu. Au lieu de convenir que le siècle, s'il veut ne pas décroître en gloire, ni s'égarer, a besoin de suivre l'Eglise, sa maîtresse et sa lumière, ils aimeraient que l'Eglise consentit à nar-

cher moins haut vers Dieu et à se rapprocher davantage du siècle, en allant après lui.

Comme si Dieu lui-même ne devait plus marcher qu'après les hommes et qu'il eût besoin d'apprendre d'eux ce que doit être son Eglise, ce qu'il en doit faire, les pouvoirs qui lui conviennent d'exercer par elle sur les sociétés, et comment peut régner l'harmonie entre elle et les Etats.

Quoi ! vous trouvez que l'Eglise s'étend trop à tout ! L'accusez-vous d'usurpation ?

L'Eglise n'a rien usurpé sur la terre ; tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle a lui sont venus du ciel. Ses droits, ses prérogatives, ses libertés, sa puissance, elle les a reçus d'en haut et d'un ordre supérieur aux pouvoirs de la terre. Majesté dominant toutes les majestés de ce monde, ce n'est ni des princes, ni des peuples, mais de Dieu qui règne sur les princes et les peuples, qu'elle possède son indépendance, son impérissable liberté. Mais au contraire, les princes et les Etats usurpent sur le domaine ecclésiastique et se tournent contre Dieu toutes les fois que, par un coupable antagonisme, ils violent les droits de l'Eglise, empiètent sur elle, gênent son action ou limitent sa liberté.

Quand Dieu crée les espaces et les temps, la nature dans l'immensité des uns et dans la profondeur des autres, et l'homme au sein de la nature, il opère en maître et en Dieu : nous sommes ce qu'il a voulu ; atomes sortis du néant, nous n'avons qu'à adorer en remerciant.

Quand il vient ensuite au milieu de son ouvrage, non plus communiquer un être corruptible et fragile, mais se révéler, se donner, se communiquer lui-même, et qu'il prend l'humanité pour base de ce plan plus vaste, et qu'il lui plaît d'ajouter, en conséquence, à cette humanité un perfectionnement ineffable qu'on appelle le surnaturel, qu'on appelle la grâce, dont la grandeur dépasse la nature, les espaces et les temps, il opère de même en maître et en Dieu ; et plus encore devons-nous adorer en remerciant.

Quand après cela, pour le maintien de ce plan sublime où l'harmonie entre la grâce et la nature veut que la nature soit soumise à la grâce, le temporel au spirituel, il prend pour organe son Eglise, la forme, la constitue dans ce but suprême, l'adapte à cet ordre divin, la fait elle-même divine, la remplit d'une lumière et d'une sagesse divines, lui prête une assistance et une autorité divines, la dote en plus d'un cœur de mère, remplissant ce cœur de toutes les richesses d'une charité divine, qu'avons-nous à dire à Dieu ? Que pouvons-nous reprocher à l'Eglise ? Et l'enseignement catholique qui résume tout cet immense et magnifique dessein en ces termes lumineux et précis : qu'en matière spirituelle, le pouvoir civil est directement soumis à l'Eglise ; et qu'en matière temporelle, le pouvoir civil lui est indirectement subordonné ; qu'offre-t-il, cet enseignement, d'hostile aux Etats, de contraire à leurs

droits, d'effrayant pour les sociétés, puisqu'il ne contient rien que de vrai et de juste, et qu'il ne fait que refléter l'ordre même voulu de Dieu.

Supposons que l'Eglise, pouvant le faire, vienne à renoncer à son droit direct sur les choses spirituelles et à son droit indirect sur les temporelles. Supposons encore que les papes, eux aussi, retirent leurs bulles, les conciles leurs Canons, les Pères et théologiens leurs doctrines. Cèssera-t-il pour cela d'être encore vrai que la nature est au-dessous de la grâce, que le temporel est subordonné au spirituel et le pouvoir humain au pouvoir divin ? Croyez-vous que Dieu changerait les assises de l'univers, et que, bouleversant l'ordre de sa sagesse éternelle, il retirerait à son tour ses propres décrets ?

Pourquoi donc cette guerre à l'Eglise ?

(La fin au prochain numéro.)

PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTRÉAL

VI

FONDATION DE L'HOTEL-DIEU DE VILLEMARIE, PAR MME DE BULLION.

A l'encontre de ce qui a lieu le plus souvent dans les associations humaines, les Associés de la Compagnie de Montréal sont presque tous restés inconnus. La pureté de leur vertu était si grande qu'ils mettaient tous leurs soins à se cacher aux yeux du monde, aussi *presque tous n'étaient connus que de Dieu seul.*

Parmi eux se trouvait une grande dame de France, Mme de Bullion, qui donna environ soixante mille écus à la Compagnie et elle cachait ses libéralités avec tant d'habileté que la plupart des associés ignoraient qui elle était, et ne la connaissaient que sous le nom de la "*bienfaitrice inconnue.*" A sa mort seulement le secret fut découvert.

Mme de Bullion, après avoir lu la lettre que lui adressa Melle Mance en quittant la Rochelle, et après plusieurs entretiens avec Mr. de La Dauversière, fut convaincue que Dieu demandait la fondation d'un hôpital à Villemarie. Elle donna donc, en 1643, 42,000 livres pour commencer cet établissement et de plus envoya 2,000 livres à Melle Mance dont elle lui laissait la libre disposition.

Tout en éprouvant la plus grande reconnaissance pour la générosité de la *bienfaitrice inconnue* et le plus grand amour pour Dieu qui manifestait sa bonté sur Villemarie d'une manière si touchante, Melle Mance crut que ces fonds seraient plus utilement employés si on s'en servait pour fonder de nouvelles missions. En conséquence, elle écrivit à Mme de Bullion pour lui en demander l'autorisation en lui mandant qu'il n'y avait pas un seul malade à Villemarie ni aucun blessé ; car la paix régnait avec les sauvages.

Mme de Bullion refusa, et, pour se conformer aux ordres de Dieu, répondit qu'elle entendait que ces fonds fussent affectés à la fondation d'un hôpital à Villemarie *au nom et en l'honneur de saint Joseph* " pour y nourrir, traiter et médicamenter les pauvres malades du pays, et les faire instruire des choses nécessaires à leur salut."

Comme si Dieu eut voulu montrer d'une façon éclatante que c'était bien par ses inspirations qu'agissait la *bienfaitrice inconnue* en persistant dans la fondation d'un hôpital, les Iroquois à la fin de 1643 et au commencement de 1644 se mirent à faire une guerre cruelle aux colons dont ils tuèrent quelques-uns et blessèrent plusieurs autres.

La construction de l'Hôtel-Dieu devenait de jour en jour plus nécessaire, aussi M. de Maisonneuve y employa-t-il tous ses ouvriers. Enfin, le 8 octobre 1644, les bâtiments furent achevés et Melle Mance alla s'y installer. Cet hôpital, bâti sur un point élevé, le lieu même où est aujourd'hui l'Hôtel-Dieu, était en bois; il se composait d'une cuisine, d'une chambre pour Melle Mance, d'une autre pour les servantes et de deux salles pour les malades. Un petit oratoire de pierre, voûté et aussi bien orné que possible, complétait cette première installation.

Dès les premiers jours, les malades et les blessés, dans les rencontres avec les Iroquois, furent assez nombreux pour remplir l'hôpital. Aussi Melle Mance écrivait-elle à Mme de Bullion: " D'abord que la maison où je suis a été construite, incontinent elle a été garnie, et le besoin qu'on en a, fait voir la conduite de " Dieu en cet ouvrage." Mlle Mance terminait sa lettre en demandant de nouveaux secours car les besoins étaient bien grands.

Mme de Bullion répondit l'année suivante en des termes qui montrent combien sa charité était ardente: " J'ai plus d'envie, " dit-elle, de vous donner les choses nécessaires, que vous n'en " avez de me les demander. Pour cela j'ai mis 20,000 livres entre " les mains de la Compagnie de Montréal pour vous les placer en " rente, afin que vous serviez les pauvres sans leur être à charge; " et outre cela je vous envoie 2,000 livres."

Cette même année, 1645, les Associés envoyèrent le premier amenblement pour la maison et pour la chapelle, des médicaments, des instruments de chirurgie et enfin deux bœufs, trois vaches et vingt moutons.

Bientôt il fut nécessaire d'ajouter une nouvelle salle aux deux primitivement destinées aux malades à cause des combats journaliers avec les Iroquois.

En voyant les services que rendait cet hôpital, les colons ne cessaient de bénir Dieu d'avoir si heureusement inspiré leur bienfaitrice inconnue et ils voyaient dans ce fait une nouvelle preuve de la protection divine sur Villemarie.

A cette époque les colons avaient le bonheur de posséder le

Très-Saint-Sacrement en deux endroits : à la chapelle du Fort qui servait d'église paroissiale et à la chapelle de l'hôpital qui devint un lieu de station pour les processions.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER.

Son Eminence le cardinal de Falloux est mort à Tivoli (Italie), le 27 juin.

Né à Bourg-d'Iré, Anjou, en 1815, et créé cardinal par Pie IX en 1877, S. Eminence appartenait aux Congrégations de l'Index, des Rites, des Cérémonies et de la Discipline des Réguliers.

La messe de *Requiem* a été célébrée dans son église titulaire de Sant'Angelo in Perchiera.

— *L'Osservatore Romano* publie l'avis suivant : " Nous savons qu'on fait en ce moment en Italie et hors d'Italie des démarches suivies pour recruter des actionnaires à une société financière qui se fonderait à Londres sous le titre d'Association universelle *Limited*, dans un but essentiellement religieux et qui aurait l'assentiment du Vatican.

" Nous savons aussi qu'on fait circuler des billets d'une loterie des avocats de Saint-Pierre, à laquelle on prétend que le Vatican aurait donné également son assentiment.

" Le Saint-Siège déclare qu'il est absolument étranger à ces spéculations et qu'il n'a donné à personne ni assentiment ni recommandation à ce sujet."

Le nouveau ministère belge s'emploie résolument à accomplir l'œuvre de réparation qui vient de lui être confiée. Le ministre de la justice, M. Woeste, vient de retirer le projet de loi soumis à la chambre et contenant un avant projet de révision du code civil.

" A la bonne heure ! dit le *Courrier de Bruxelles*. L'odieux et infâme projet du V. F. Laurent codifiait la destruction de l'autorité paternelle, de la liberté individuelle, des droits les plus sacrés de la famille, de la liberté d'enseignement, de la liberté d'association, de la liberté religieuse. C'était une œuvre monstrueuse. M. Woeste en a fait justice."

Le même ministre et son collègue de l'intérieur, M. Jacobs, viennent de supprimer les " Commissaires spéciaux," véritables agents de tyrannie, chargés par les loges de détruire, au profit d'une centralisation à outrance, les libertés commerciales et provinciales.

La Fête-Dieu a été célébrée à Vienne, Autriche, avec une grande piété. Selon la noble habitude de ses ancêtres, l'empereur a été le premier à témoigner de sa dévotion envers le Roi des rois. Placé immédiatement après le Saint-Sacrement, accompagné des archiducs et de tous les grands dignitaires de la cour et de l'Etat, François-Joseph a suivi tête-nue et portant un cierge, la procession pendant tout son parcours.

LL. EE. les cardinaux-archevêques de Paris, de Lyon et de Toulouse viennent d'adresser une lettre collective à M. le président de la République.

Dans cette lettre, les éminents prélats protestent avec autant de calme que de force contre la loi municipale, nouvellement votée, qui, par deux de ses articles, déroge au décret du 30 décembre 1809, qui "laissait aux curés des paroisses la police entière des églises." D'après ces deux articles, en effet, les cloches, ces objets sacrés qui ont reçu une bénédiction solennelle de la main de l'évêque, ne sont plus exclusivement affectées à l'annonce des cérémonies religieuses, mais elles pourront servir pour des "cérémonies civiles" prescrites par des dispositions de loi ou des règlements concertés entre l'évêque et le préfet, le ministre en cas de désaccord décidant souverainement. De plus très souvent le clocher n'ayant pour entrée que la porte même de l'église, le maire devra avoir, comme le curé, une clef de l'église, et ainsi le prêtre n'aura plus la garde exclusive du sanctuaire où réside le très-Saint-Sacrement. Cette disposition, tout en blessant profondément le sentiment religieux des fidèles, porte aux droits de l'Eglise une atteinte qui ne saurait être tolérée.

Les éminentissimes signataires protestent également contre la loi sur le divorce et le projet de loi sur le recrutement militaire dont les votes, devenus définitifs, devront "altérer profondément les rapports de l'Eglise catholique avec les pouvoirs publics en France.

"L'indissolubilité du mariage appartient au dogme et à la législation de cette Eglise. L'immunité militaire des clers est un point essentiel, de sa doctrine." Enlever aux clers cette immunité "c'est arrêter le recrutement du clergé et porter un coup mortel à l'Eglise en France." Dans cette série de projets de lois, venant après d'autres mesures, non moins vexatoires et oppressives de l'Eglise, les vénérables prélats dénoncent une véritable violation du concordat dont ils rendent le gouvernement responsable.

Aussi s'adressent-ils au patriotisme du Président pour qu'il fasse prévaloir dans les conseils de la nation des pensées de justice de sagesse et de paix.

Cette lettre des doyens de l'Episcopat français, si modérée dans la forme et si forte par les raisons sur lesquelles elle s'appuie, a produit une grande sensation en France. Elle donnera, sans aucun doute à réfléchir à M. Grévy et surtout à M. Jules Ferry qui, comme ministre des affaires étrangères, doit comprendre mieux que personne les dangers que ferait courir à la République une rupture complète avec l'Eglise. M. Ferry tâchera de gagner du temps, essaiera d'apporter certains ménagements dans l'exécution des lois votées; mais sera-t-il assez fort pour arrêter la guerre impie que les républicains des deux chambres font à la Religion? Nous en doutons; car députés et sénateurs subissent la pression des révolutionnaires de la rue qui veulent avant tout la destruction du catholicisme.

Ce qui pourrait, cependant, sauver la France, c'est la dévotion à la Sainte-Eucharistie qui se manifeste de jour en jour d'une façon plus éclatante.

Le jeudi de la Fête-Dieu, la Vendée a eu à Pouzauges une fête religieuse touchante et solennelle entre toutes qui a commencé par une messe célébrée par Mgr Catteau, entouré de cinquante prêtres.

L'autel, élevé sur une estrade à laquelle conduit un escalier de quarante marches, est adossé contre le vieux donjon du château et domine tout le pays. On sent dans l'attitude de ces milliers de Vendéens qu'ils sont venus prier, adorer, espérer. Après la messe la procession se forme ; onze mille personnes en font partie. Tout ceux qui n'avaient pu la suivre garnissaient les fenêtres, unissant leurs prières à celles des manifestants, Mgr Catteau porte l'ostensoir et à la fin de la procession il bénit une dernière fois la foule émue, il bénit la vendée toute entière.

A l'autre extrémité de la France, à Marseille, la fête du Sacré-Cœur a donné lieu à une éclatante manifestation de foi et d'amour pour le divin Cœur. Tout travail avait à peu près cessé dans la ville ; la Bourse même était fermée et dans le centre de la ville tous les magasins, même ceux des Israélites. Et partout les fidèles encombraient les diverses églises, où se faisaient les stations ordonnées par Mgr l'Evêque.

Les fidèles ont été plus nombreux à la cathédrale Saint-Martin que les années précédentes. Le nombre des communions a été très grand. Le soir Mgr de Marseille a officié aux vêpres après lesquelles a eu lieu la procession. Plus de deux mille hommes y ont pris part. L'église était littéralement pleine d'hommes, les dames n'étant pas admises. Le défilé a duré plus d'une heure.

Après la procession Mgr de Marseille a prononcé l'amende honorable suivie de l'acte de consécration au Cœur de Jésus au milieu de l'émotion générale ; puis il a donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

En sortant de Saint-Martin, Sa Grandeur a trouvé autour de l'église une foule de plus de dix mille personnes qui l'ont salué des acclamations et des vivats les plus enthousiastes.

QU'AI-JE DONC PERDU ?

Pauvres incrédules, que deviendriez-vous s'il n'y avait pas des âmes qui prient !

Mme X... était une de ces âmes, et depuis bien longtemps, elle priait avec larmes, mais sans se décourager, pour la conversion de son mari, aussi loyal que brave.

Élevé par une pieuse mère, il avait eu la foi ; mais la vie des camps et des casernes avait effacé l'empreinte primitive de la religion. M. X... était resté brave et loyal, mais le doute peu combattu avait remplacé la croyance, et après le doute était arrivée cette

indifférence froide et triste qui est une forme honnête de l'impiété. Mme X... restée maîtresse pour elle même et pour sa fille de toutes les pratiques de piété, n'en pleurait pas moins l'égarement de celui qu'elle aimait assez sur la terre pour ne pas en être séparée dans l'autre vie. Depuis longtemps déjà ses prières montaient toujours vers le ciel et imploraient l'appui de Celle qui sera toujours le secours et la consolation des âmes souffrantes. Rien ne venait la consoler. Un jour même, une nouvelle peine vint s'ajouter aux autres ; son mari lui avait appris qu'il était franc-maçon ! Ce n'était plus seulement l'indifférence, c'était l'impiété réelle et notoire, l'impiété publique et affichée... et en pensant à cela Mme X... serrait sa fille sur son cœur pour la préserver d'un malheur, ou peut-être pour avoir recours à l'innocence de l'enfant contre le péril que courait l'âme du père.

Tout à coup, ses yeux se portèrent sur une statuette de saint Antoine de Padoue qui ornait sa chambre, et une idée subite s'empara de son âme attristée... "Mon enfant, dit-elle à sa fille, mon enfant, il faut que tu pries beaucoup saint Antoine pour obtenir de lui que ton père retrouve ce qu'il a perdu.

— Qu'a-t-il donc perdu, ma mère ?

— Tu le sauras plus tard, mais prie..., n'en dis rien à ton père."

Le regard naïf de la jeune fille se leva vers la statuette, et ses lèvres s'ouvrirent pour laisser échapper ces paroles : "Grand saint, faites retrouver à mon père ce qu'il a perdu."

En ce moment la porte s'ouvrait, et M. X... venait avertir sa femme qu'il allait sortir.

Il avait tout entendu et se demandait en marchant ce que cela pouvait bien être. "Qu'ai-je donc perdu, se disait-il ? C'est sans doute ma femme qui aura égaré quelque chose... ; mais quelle idée d'aller redemander cela à cette statue !... Mais, après tout, peu m'importe ! Elle est si bonne mère ! Il faut que je lui dise de ne pas s'inquiéter, car enfin si j'avais perdu une chose sérieuse, je le saurais bien."

Comme on était au premier jour de juin, M. X... jugea que la soirée assez belle lui promettait plus de jouissances à la campagne qu'entre les quatre murs de la loge. — "Une idée ! se dit-il, en se frappant le front, je vais chercher ma femme et ma fille, et nous irons faire un tour à la campagne... ; mais, qu'ai-je donc perdu ?"

Mme X... eut un sourire de bonheur et jeta un regard qui disait merci à saint Antoine, quand son mari vint lui dire son idée ! mais elle resta muette et se sentit rougir lorsqu'il ajouta : "Dis donc, est-ce que j'ai perdu quelque chose ? — Pourquoi me demandes-tu cela ?" répondit-elle. — "C'est que j'ai entendu la petite."

La conversation en resta là, mais l'embarras de Mme X... n'avait pas échappé à son mari, et souvent encore il se demandait : "Qu'ai-je donc perdu ?"

Le 12 juin au soir, Mme X... se trouvait encore dans sa chambre avec sa fille, et l'enfant redisait avec ferveur sa naïve prière :

“Grand saint, faites retrouver à mon père ce qu’il a perdu.”

—Mais enfin, dis-moi donc ce que j’ai perdu, s’écria M. X.. en entrant violemment dans la chambre. Depuis huit jours, je me le demande... Depuis huit jours, cette pensée m’obsède... Tu fais toujours prier ta fille pour cela, mais tu ferais bien mieux de me le dire, car je saurais si cela vaut la peine de fatiguer cette enfant.

Mme X... se leva, et regardant son mari avec calme :

“Mon ami, lui dit-elle, serais-tu content de me quitter pour toujours ?

—Ah ! pour cela, non ! et si c’est pour cela que tu pries et que tu vas à l’église tu peux t’abstenir.

—Cependant, mon cher ami, si tu ne retrouves pas ce que tu as perdu, il faudra nous quitter un jour... et pour toujours.

—Mais, qu’est-ce donc ?... Dis, je t’en conjure... qu’ai-je donc perdu ?

—La foi... la foi de ta mère !... et je ne veux pas te quitter, moi... oh ! je ne le veux pas, il faut que tu la retrouves !” Et la pauvre femme pleurait, pendant que, sans ajouter un seul mot, M. X... sortait.

—La foi, disait-il, la foi de ma mère... de ma femme, de ma fille ! Et pendant toute la nuit, Mme X..., qui priait, l’entendit marcher, s’agiter et répéter souvent : “La foi..., la foi de ma mère !”

Le lendemain matin, M. X... entre sans rien dire dans la chambre de sa femme ; puis comme éveillé par une idée subite :

“Est-ce que vous avez une fête aujourd’hui ?

—Oui, mon ami, la fête de saint Antoine de Padoue.

—Ah ! le petit saint de la cheminée ?... Eh bien ! merci, saint Antoine !”

Et comme Mme X... le regardait anxieuse... “Oui, oui, ma femme, s’écria-t-il en ouvrant les bras, oui, c’est fait, j’ai retrouvé ce que j’avais perdu ; mais nous devons un beau cierge à ton petit saint ; allons le lui porter !”

Et quelques minutes plus tard, le frère portier du couvent des Franciscains appelait un père pour confesser M X... qui avait retrouvé la foi.

Et si nos pieux lecteurs me demandent de certifier l’authenticité de cette histoire, je veux leur répondre seulement ceci : “Que toutes les mères, les épouses et filles qui se trouvent dans la position de Mme X... fassent comme elle, et mon histoire sera vraie !”

En attendant je dis aux ignorants : Croyez ; aux savants : Croyez et étudiez, ou si vous ne croyez pas, étudiez pour croire ; à tous surtout, je dis : Priez et souvenez-vous que saint Antoine fait retrouver les choses perdues.

A NOS ABONNÉS.

Prière à nos abonnés en retard, de bien vouloir payer au plus tôt
L’abonnement à la *Semaine Religieuse* est exigible d’avance, et nous avons déjà accordé un délai suffisamment raisonnable,

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
11 Mach. XIII, 46.

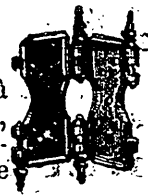
PRIONS POUR NOS MORTS :

Clovis Lachaie.—Stephen Quinn.—Léon Lamontagne.—Azelia Char-
bonneau.—Jacques Vinet.—Mary O'Donnoll.—Honoré Clermont.—
Julie Bérard.—Sophronie Vilmaire.—Odile Gauché.—Cléophas Si-
nard.—Catherine Baleux.—J. Bte St Louis.—J. Bte Lalonde.—Const-
tance Miron.—Adeline Tellier.—Aurelie Be'ec.—Ellen McIntosh.—Denis
Dinel.—F. X. Provost.—John Callaghan.—Hagh O'Connor.—Alzire Rol-
land.—F. Sauvé.—Rébecca Aubry.—A. Kasilister.—Louis Michaud.

DE PROFUNDIS.



Été 1884.



Nouveaux Poëles à l'huile de charbon à
quatre Ronds, Sorbetières, Urnes pour l'eau,
Couteaux de Table et Canifs, Outils amé-
liorés pour ouvriers, Serrures de toute
sorte, qualité rare, l'resses à fruits, etc.

L. J. A. SURVEYER

1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice)

LE GRAND VATEL

RESTAURANT

26 RUE SAINT-JACQUES 26

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société; par les membres du Clergé que
leurs affaires appellent à la ville; par la magistrature, les professions libérales et le haut
commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

PERRAULT & MESNARD,

ARCHITECTES

93, 99, Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boîte 1414, P. O.

MONTREAL

GRANDE FONDERIE DE CLOCHES



BURDIN Aîné

Rue de Condé, 28
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. R. Beullac, 229 Notre-Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'Imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, en s'adressant à :

O.M. LAVOIE-D.A. BEAULIEU
231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTREAL.

GABOURY & GADREUX

ENTREPRENEURS ; d'Eglises, Couvent's résidences, à la Campagne et à la Ville.

REPARATIONS Exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION 137 ET 139
MONTREAL.

QUATRE PREMIERS PRIX A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC.

POUR IMPRIMERIE ET RELIURE

EUSEBE SENECAI & FILS

No. 10, Rue Saint-Vincent Montréal

On exécute à cet établissement toute espèce d'ouvrages, tels que :

LIVRES, JOURNAUX, REVUES PERIODIQUES, MUSIQUE,
PAMPHLETS, PROSPECTUS, CIRCULAIRES, BLANCS D'ASSURANCES
PETITES AFFICHES, BLANCS DE BANQUE, BLANCS DE COUR.
BLANCS DE REÇUS, FACTUMS, PLACARDS, ETC.
BILLETS DE CHARGEMENTS, CATALOGUES D'AFFAIRES
CARTES DE VISITES, LETTRES FUNÉRAIRES.

LE TOUT EXÉCUTÉ AVEC ÉLÉGANCE ET PROMPTITUDE.

A des Prix très-réduits.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

LANTHIER & Cie.,

271, Rue Notre-Dame.

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster etc.—Le département des Messieurs du Cle-gé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir.—Les prix varient selon la qualité de l'article.

POUR AVOIR DE

Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

111, RUE SAINT-LAURENT

Coin de la rue LaGauchetière

MONTREAL.

ARCAND FRÈRES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

LOUIS MONETTE

BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés religieuses de cette ville

Marché Ste-Anne, Etal 13 et 14

MONTREAL.

Roast-Beef, Steaks, Veau, Mouton, Langues et viandes salées au goût des acheteurs.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chemiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

LUCIEN BENOIT

ENTREPRENEUR

a transporté ses ateliers de sculpture, dorure, peinture, etc., aux

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

en arrière de la Banque d'Epargne

Mr L. BENOIT se charge d'exécuter toute espèce d'ouvrages tels que, sculpture, dorure, peinture, autels, chaires, Chemins de Croix, et tout objet servant surtout aux décors d'église et aux beaux-arts.

MENEELY BELL COMPANY

A TROY; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHS et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**

Troy N.-Y. U.-S. A.

**AUX ECONOMES
BON BEURRE EN TINETTES**

De 15 à 18 cents,

Au Marche à Beurre de

J. B. RICHER

No 468 Rue Lagauchetiere

NOTE

BEURRE, THE,

VINS, BIERE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ.